

BACCALAURÉAT BLANC

SESSION mars 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET :

Comment peut-on expliquer la persistance d'une certaine reproduction sociale ?

Ce sujet comporte quatre documents

DOCUMENT 1

Proportion d'élèves de sixième accédant à la seconde générale et technologique ou à la voie professionnelle sans redoublement selon l'origine sociale et le diplôme de la mère (en %)

		Élèves entrés en 6ème accédant à la 2nde générale ou technologique		Élèves entrés en 6ème accédant à la voie professionnelle	
		en 1995	en 2007	en 1995	en 2007
Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du chef de famille	Agriculteur exploitant	50	60	25	31
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	51	62	16	23
	Cadre, enseignant	79	85	3	7
	Profession intermédiaire	62	66	11	20
	Employé	42	50	19	31
	Ouvrier	33	41	27	39
Diplôme de la mère	Aucun diplôme	28	33	30	44
	CEP ou brevet	43	49	23	33
	CAP BEP	46	45	18	36
	Baccalauréat	69	69	8	18
	Diplôme du supérieur	81	84	3	8
Ensemble		48	57	18	27

Lecture : 57 % des élèves entrés en 6ème en 2007 parviennent en classe de seconde générale et technologique sans avoir redoublé au cours de leur scolarité au collège ; 27% des élèves entrés en 6ème en 2007 parviennent dans la voie professionnelle sans avoir redoublé depuis leur entrée en sixième.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2013

DOCUMENT 2

Table de destinée : Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (**données en gras**)

Catégorie socio-professionnelle du fils (<i>en italiques</i> : 1977) (en gras : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

DOCUMENT 3

Niveau d'études du fils par rapport au père	Catégorie socioprofessionnel du fils par rapport au père		
	Supérieure	Égale	Inférieure
Supérieur	53 %	40 %	7 %
Égal	23 %	69 %	8 %
Inférieur	16 %	56 %	28 %
Ensemble	37 %	54 %	9 %

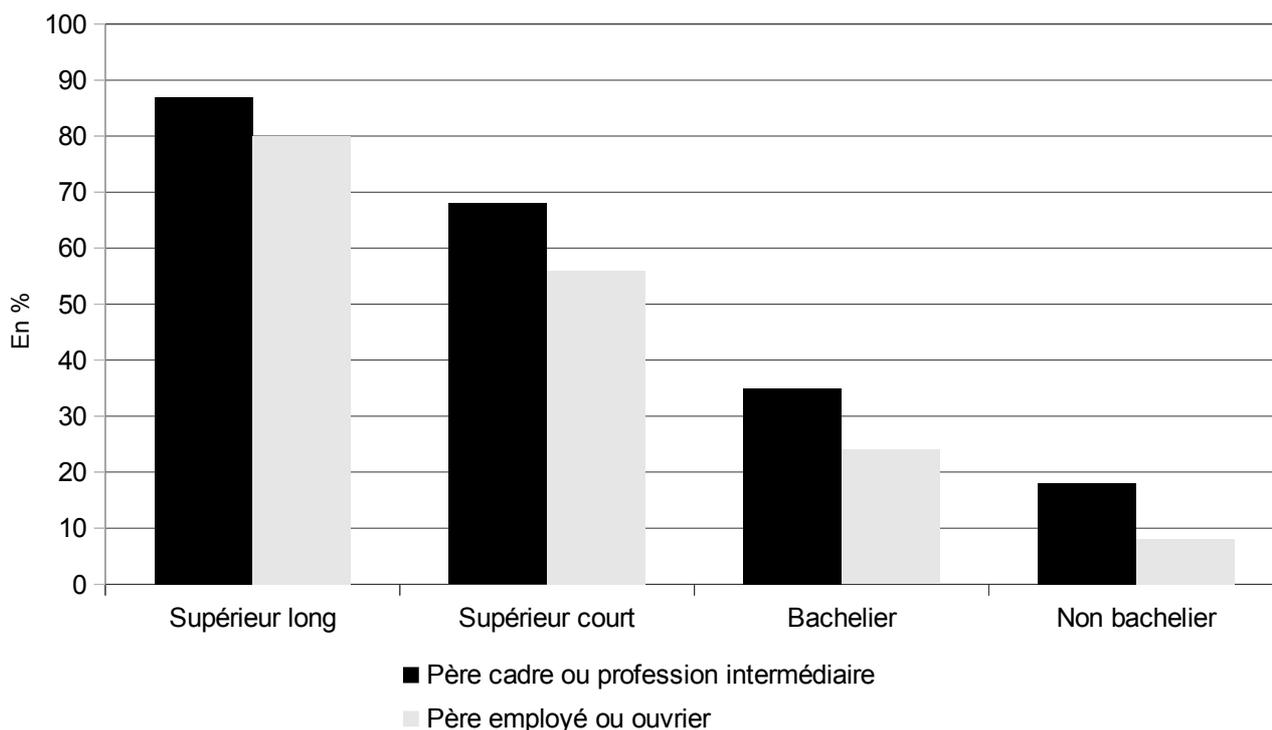
Source : INSEE

Champ : hommes de 40 à 59 ans en 1993

Lecture : 53 % des fils qui ont un niveau d'études supérieur à celui de leur père font partie d'une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle de leur père.

DOCUMENT 4

Proportion des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2012, selon le diplôme et l'origine sociale (en %)



Source : Ministère de l'éducation nationale, *L'état de l'école*, 2013

Champ : Jeunes se déclarant en emploi en 2012 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Lecture : En 2012, 35% des jeunes ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans en ayant comme plus haut diplôme le baccalauréat et dont le père est cadre ou profession intermédiaire, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

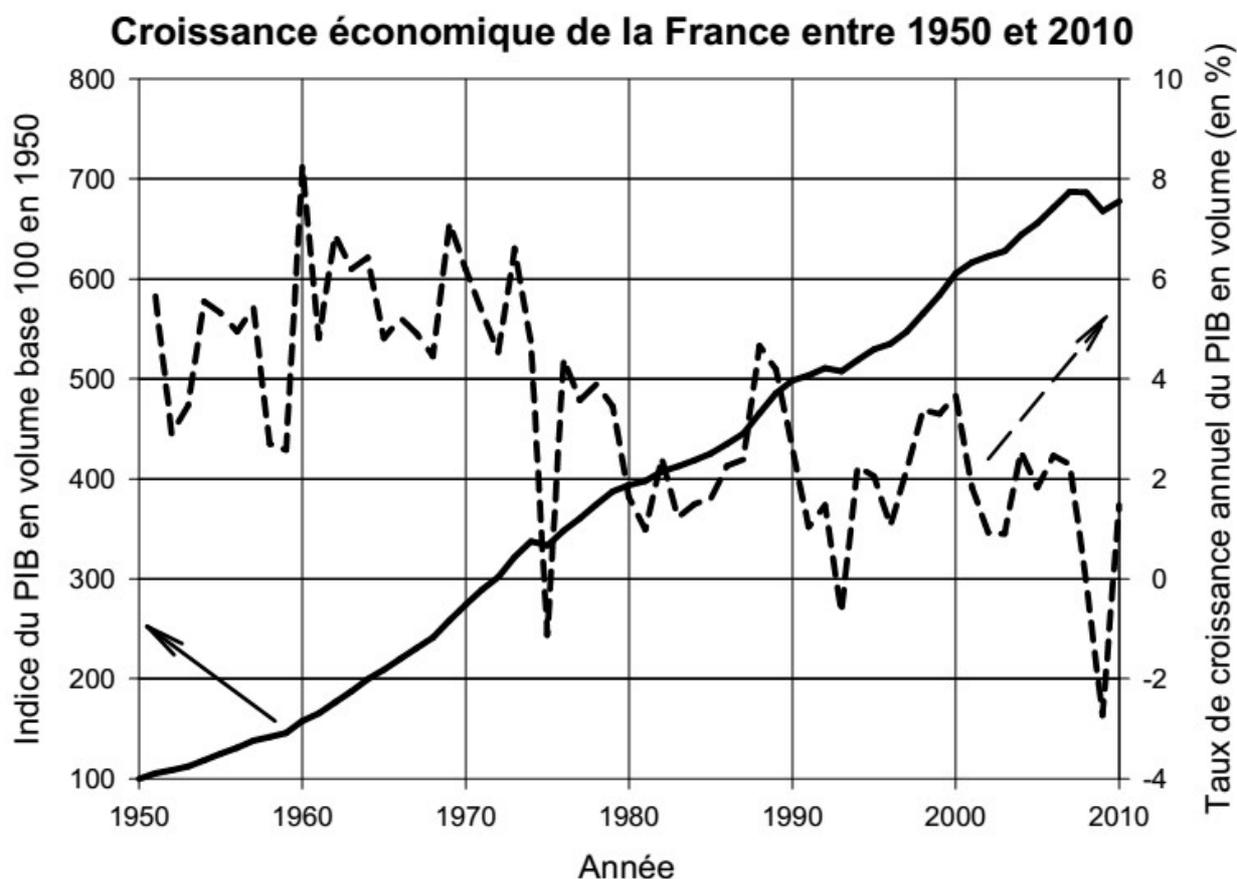
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale. (3 points)
2. Présentez le lien entre productivité globale des facteurs et progrès technique. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous préciserez les principales caractéristiques de la croissance française qu'il met en évidence.



Source : d'après INSEE, 2012.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Quels sont les déterminants des échanges internationaux de biens et services ?

DOCUMENT 1

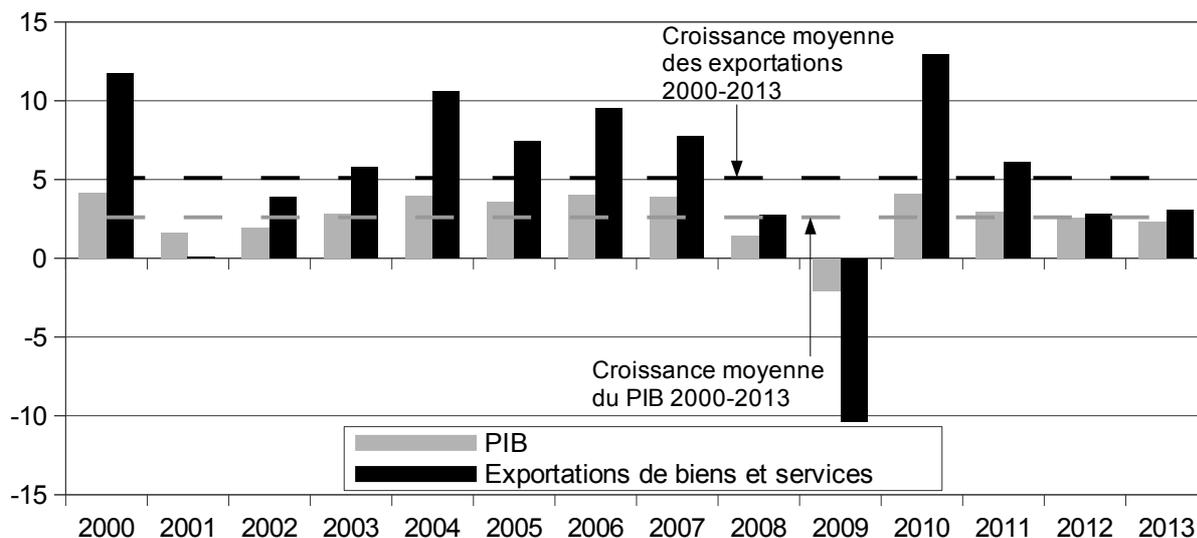
Les modèles traditionnels de spécialisation [...] sont construits pour expliquer les échanges inter-branches, c'est-à-dire les échanges de produits très différents quant à leur processus de production (notamment par les quantités respectives de facteurs qu'elles utilisent) et de consommation. À l'hétérogénéité des pays correspond donc une forte hétérogénéité des produits échangés. Pourtant, l'accroissement des échanges entre pays économiquement proches se réalise souvent par l'intensification des échanges croisés de produits similaires (échange intra-branche). Les automobiles ne s'échangent pas contre du blé, mais contre d'autres automobiles. [...]

La principale cause de cet échange intra-branche entre pays supposés, par commodité, sans différences « objectives », réside dans la présence simultanée d'économies d'échelle et de produits différenciés. Les automobiles exportées, comme les automobiles importées, rendent les mêmes services mais ne peuvent être considérées comme parfaitement identiques. La marque, la forme, la couleur, etc. caractérisent ainsi chaque modèle. Or, du fait des économies d'échelle, les entreprises doivent limiter leur gamme. Le nombre de variétés produites et de firmes est donc limité et réparti entre les nations (similaires) concernées. Les préférences des consommateurs étant, par hypothèse, indépendantes de leur nationalité, ceux-ci sont susceptibles de consommer dans chaque pays des variétés produites dans les autres, ce qui explique l'existence d'échange croisés similaires.

Jean-Marc Siroën, « Les nouvelles approches théoriques du commerce international »,
Cahiers français, n°272, 1995.

DOCUMENT 2

Croissance du volume du PIB mondial et du commerce mondial de biens et services (Variation annuelle en pourcentage)



Source : FMI

DOCUMENT 3

Répartition de la destination des exportations de marchandises des différentes régions du monde (en %) et total de ces exportations (en milliards de dollars) en 2009

Destination	Monde	Amérique du Nord	Europe	Afrique	Asie
Origine					
Amérique du Nord					
Produits agricoles	11,2	9,2	6,0	21,4	19,9
Combustibles et produits des industries extractives	13,6	17,3	10,4	9,2	9,8
Produits manufacturés	70,5	69,6	74,5	65,8	67,3
<i>Total des exportations de marchandises</i>	<i>1602,42</i>	<i>768,66</i>	<i>291,92</i>	<i>28,3</i>	<i>324,23</i>
Europe					
Produits agricoles	10,5	5,6	11,8	11,0	6,7
Combustibles et produits des industries extractives	9,6	9,2	10,5	9,9	5,4
Produits manufacturés	77,3	82,4	75,9	77,7	86,3
<i>Total des exportations de marchandises</i>	<i>5015,95</i>	<i>365,93</i>	<i>3619,53</i>	<i>161,88</i>	<i>425,98</i>
Afrique					
Produits agricoles	10,2	3,2	12,5	18,3	7,6
Combustibles et produits des industries extractives	64,0	86,8	63,7	32,3	77,6
Produits manufacturés	19,2	9,5	21,6	41,3	10,9
<i>Total des exportations de marchandises</i>	<i>383,94</i>	<i>65,68</i>	<i>148,84</i>	<i>44,91</i>	<i>85,27</i>
Asie					
Produits agricoles	6,3	4,4	5,1	12,0	7,0
Combustibles et produits des industries extractives	10,8	2,3	4,0	5,6	17,2
Produits manufacturés	79,7	92,0	86,0	79,3	72,8
<i>Total des exportations de marchandises</i>	<i>3575,15</i>	<i>627,27</i>	<i>640,53</i>	<i>101,6</i>	<i>1846,43</i>

Lecture : En 2009, 11,2 % des exportations d'Amérique du Nord vers le monde étaient des produits agricoles. 6 % des exportations d'Amérique du Nord vers l'Europe était des produits agricoles. L'Amérique du Nord a exporté au total pour 1602,42 milliards de dollars dans le monde, dont 291,92 à destination de l'Europe.

Source : Statistiques du commerce international, OMC, 2010.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET A

Quelles sont les caractéristiques d'un régime politique présidentiel ?

DOCUMENT

Dirigeant la première puissance du monde, le président des États-Unis est souvent présenté comme l'homme le plus puissant de la planète. S'il est vrai qu'il cumule les fonctions de chef de l'État et chef du gouvernement (la Constitution de 1787 dispose en son article 2 que « le pouvoir exécutif est confié à un président »), l'examen de son statut et des compétences qu'il exerce témoigne d'une puissance bridée : le Président est potentiellement le pouvoir investi des compétences les plus importantes dans l'État et sur la scène internationale, mais il ne peut les exercer sans l'accord du Congrès. John F. Kennedy affirmait en ce sens : « Le président est un homme disposant de pouvoirs exceptionnels qu'il exerce dans d'exceptionnelles limitations ». (...)

Le système américain est souvent présenté comme l'archétype du régime de séparation stricte des pouvoirs : « Chacun paraît enfermé dans sa fonction et isolé dans un rôle » (Jean Gicquel). Le Président exerce sa mission constitutionnelle ¹ en toute indépendance n'étant pas, comme dans un régime parlementaire, responsable de sa politique devant le Congrès. Autrement dit, le principe de la responsabilité politique proprement dite de l'exécutif devant le Parlement n'existe pas aux États-Unis. (...) L'expression « Congrès » désigne le Parlement fédéral qui personnifie les États-Unis (dans ses décisions la Cour suprême utilise l'expression United States pour parler du Congrès). Il exerce des missions constitutionnelles de première importance, notamment dans l'exercice du pouvoir législatif ². Le résultat des élections législatives de 2006 rappelle l'importance du Congrès dans le régime présidentiel : le succès du camp démocrate au Congrès et à la Chambre des représentants atténue notablement la puissance du Président républicain. Ce dernier désormais est tenu de collaborer avec les parlementaires dans les domaines de la politique intérieure et des relations internationales.

Source : Philippe Blacher, *Droit constitutionnel*, 2012.

¹ « mission constitutionnelle » : c'est le fait pour le Président de respecter la Constitution.

² Pouvoir législatif : composé d'au moins une assemblée (dite « Chambre »). Son attribution est de voter les lois.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Quelles sont les difficultés rencontrées pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique ?

DOCUMENT 1

Si les femmes sont très handicapées dans leur accès au champ politique, ce n'est pas tant du fait de la résistance des hommes politiques qu'en raison de causes à la fois plus profondes, plus structurelles et plus durables : aujourd'hui encore, les représentations sociales font obstacle à l'entrée des femmes en politique et ont pris le relais de l'exclusion expresse. Les représentations des identités féminine et masculine et des rapports entre les hommes et les femmes, et plus encore les représentations de la politique (conçue comme une sphère et une activité viriles), concourent à inscrire dans les esprits l'idée d'une illégitimité politique des femmes.

Encore aujourd'hui, être un homme et détenir le pouvoir sont indissociables dans les esprits. La conception selon laquelle la politique est une activité virile par excellence se retrouve aussi dans l'esprit de nombreux citoyens et citoyennes. Il n'est qu'à voir les réponses aux sondages portant sur l'exercice des responsabilités politiques : plus un poste est auréolé de prestige et d'autorité, et plus la perspective de le voir confié à une femme suscite des réticences.

Grégory Derville et Sylvie Pionchon, « La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique », *Mots. Les langages du politique*, 2005

DOCUMENT 2

Part des femmes parmi les candidats et parmi les députés élus à l'Assemblée Nationale en France depuis 1958 (en %)

Années de l'élection	Part des femmes parmi les candidats	Part des femmes parmi les élus
1958	2,3	1,3
1962	2,4	1,7
1967	2,9	1,9
1968	3,3	1,7
1973	6,6	1,7
1978	16,3	4,0
1981	13,1	5,5
1986	25,1	5,8
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1
2007	41,6	18,5
2012	40,0	26,9

Source : INSEE